



La distribution de l'électricité dans l'Indre

Après la première guerre mondiale, l'industrie et l'agriculture française se modernisent, les besoins en énergie électrique progressent rapidement.

Dans notre département, les travaux de construction du barrage d'Eguzon vont débuter en 1921. Le chantier va durer cinq années. Le barrage est inauguré le 5 juin 1926. Il est à cette époque, le plus grand ouvrage d'Europe, cet événement est d'ampleur nationale. Il assure notamment l'alimentation en énergie électrique de l'agglomération parisienne. Une partie des kilowatts produits va également desservir la future ligne de chemin de fer Paris-Brive en cours d'électrification.

En 1925, sept syndicats d'électrification rurale se créent, Argenton, le Blanc, Buzançais, Châteauroux, la Châtre, Issoudun et Valençay.



Deux syndicats avaient décidé depuis quelques temps, de ne pas lier leur sort à celui de l'ensemble du département. D'une part, le syndicat du Blanc, qui situé dans la zone de la Société des Forces Motrices de la Vienne, n'avait que des avantages à donner sa concession à cette firme et d'autre part le syndicat d'Argenton, qui avait le privilège de posséder sur son territoire l'usine hydroélectrique d'Eguzon. L'alimentation électrique des cinq autres syndicats, Buzançais, Châteauroux, la Châtre, Issoudun et Valençay se fera à partir d'Eguzon.

Afin de choisir un concessionnaire, l'Office Départemental d'Electrification Rurale et les membres des bureaux des différents syndicats se réunissent le 30 septembre 1925 à la Préfecture de Châteauroux. Après avoir entendu et questionné les différents concurrents, l'assemblée adopte à l'unanimité le projet étudié par la Société de Contrôle des Réseaux Ruraux. Cette jeune Société possède déjà de nombreuses références de plusieurs régions de France.

Les Syndicats de Châteauroux et d'Issoudun ayant un grand nombre de communes déjà concédées à une société de Châteauroux, lui accordent leur concession.

Les Syndicats de Buzançais, la Châtre et Valençay désignent la Société de Contrôle des Réseaux Ruraux comme concessionnaire. Cette société aura à électrifier et exploiter au total 120 communes représentant environ 109 500 habitants. Cela représente une dépense d'investissement d'environ une vingtaine de millions de francs. Cela va entre autre participer au développement de la prospérité agricole du département de l'Indre et notamment par la construction de lignes de battage.

La Société des Forces Motrices de la Vienne qui alimente en électricité le Syndicat du Blanc se voit attribuer la concession des communes du syndicat pour la réalisation de l'électrification rurale.

Une bonne dizaine d'années plus tard, la deuxième guerre mondiale est déclarée. Pendant ces années de guerre, les autorités militaires d'occupation apportent un soin tout particulier à la bonne marche des installations électriques en service dans notre département, car elles alimentent les industries d'armement qui entourent Paris.

La libération de la France arrive enfin, bouleversant l'ordre établi. De nombreux secteurs économiques stratégiques pour la reconstruction du Pays, vont être rapidement nationalisés.

C'est le cas, du secteur de l'énergie et en particulier de l'électricité et du gaz en avril 1946. Electricité de France est créée par une loi, alors les actifs et toutes les immobilisations des centaines entreprises privées qui ont en charge la production et la distribution d'énergie électrique rejoignent le patrimoine de l'entreprise publique EDF.

Dans l'Indre, EDF prend en charge les trois barrages, "La Roche Bat L'Aigue", "Eguzon" et "La Roche au Moine" ainsi que la distribution de l'énergie électrique de tout le département en liens étroits avec l'autorité concédante : le Syndicat Départemental d'Electrification de l'Indre qui est créé par Monsieur le Préfet de l'Indre le 7 Août 1947, faisant suite à la réunion du Comité provisoire du 22 juillet 1947 dont le premier Président est Monsieur Darnault, Président du Syndicat de Valençay.

